

ÉCHOS

du pays

n°180

Bulletin d'informations de Haimps

Octobre 2023



OCTOBRE
ROSE



L'épicerie itinérante LOKALITÉ



p.4

Dossier : L'agriculture

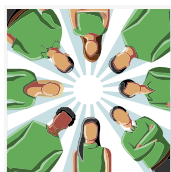


p.12

Travaux à l'école



p.19



Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en octobre, novembre et décembre 2007 doivent se faire recenser le mois de leur naissance pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté. Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.



Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :
Lundi : 15h00 - 17h00
Mercredi : 16h - 18h30



Déchets

Collecte des ordures ménagères : tous les mercredis matin à partir de 5h
Collecte tri sélectif : tous les lundis matin à partir de 5h.
Distribution des sacs jaunes : ils sont disponibles à la mairie toute l'année.



horaires de la mairie

La mairie est ouverte :
Le lundi de 14h00 à 18h00
Le mercredi de 14h00 à 18h00
Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00.



Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales. L'inscription sur la liste électorale de Haimps entraînera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figureront quand même dans notre journal au fil des pages. La photo de ce numéro est proposée par Bruno ROBY. Le thème pour le prochain numéro est la faune sauvage à Haimps.



Mairie de Haimps

1 Place du 11 novembre 1918 17160 Haimps
Tél. : 05 46 58 57 88
Courriel : mairie@haimps.fr • www.haimps.fr

Directeur de la publication : Thierry Goujeaud, Maire /
Réalisation : Commission communication / **Impression** : SEDI Equipement
Tirage : 215 exemplaires / **Dépôt légal** : n° 1160 du 16 mars 2009
Ont participé à ce numéro : Odile Fouchet, Géraldine Marchal, Jennifer Gabeaud, Sylvia Benoist, Carole Toulotte, Philippe Barbeau, Anne-Caroline Muller / **Photo de couverture** : Bruno ROBY

SOMMAIRE Octobre 2023

2 INFOS PRATIQUES

3 EDITO

4 ACTUS

- Parlons chiffres
- 14 Juillet
- Distribution d'arbres fruitiers
- Le devoir de mémoire
- Pot de rentrée à la piscine et pass'natation
- Félicitations à Alexandre Pieraerts
- Arrivée de l'épicerie itinérante LOKALITÉ
- Suis-je un bon citoyen ?
- Ceux-là sont des mauvais citoyens
- Bilan des travaux aux logements communaux
- Travaux sur la D939
- Effacement des réseaux

- Préparons la fermeture du réseau cuivre
- Brèves

11 DOSSIER

- L'agriculture

17 VIE SCOLAIRE

- Les actualités de l'école de Haimps

19 VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

- Les actualités de la CDC

20 PAGES LIAISON

- Les fêtes des voisins
- Le Relais Petite Enfance
- Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ?
- D'où sont originaires ces plats ?
- Le Pass'sport

- Visite de l'usine de Saint-Hippolyte
- France ALZHEIMER
- Petites annonces
- Activités bucoliques
- Phil'o

25 CULTURE-LOISIRS

- Invitation à la lecture
- Bibliothèque
- Vie associative

31 RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 19 juin 2023
- Réunion du 24 juillet 2023

39 HISTOIRE DE MON VILLAGE

40 LE DESSIN DE PHILIPPE



Thierry Goujeaud,
maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Être maire aujourd'hui, cela devient de plus en plus compliqué. Les responsabilités ne sont plus du tout les mêmes que lorsqu'on est conseiller municipal ou adjoint. On se doit de pouvoir aborder tous les domaines juridiques, sociaux, financiers. Si on ne veut pas vite se retrouver seul avec la secrétaire de mairie, il faut savoir s'entourer de personnes qui ont envie de s'investir.

Je profite donc du fait que nous soyons à mi-mandat pour saluer et remercier chaleureusement les membres du conseil municipal qui accomplissent leur tâche avec célérité.

De plus en plus, il ne faut pas hésiter à déléguer des dossiers à ceux qui ont les compétences et le désir de les prendre en charge. Cela leur permet de se rendre compte de la complexité de l'administration et des règles qui régissent nos communes.

Je pense que le fait de s'investir maintenant, permettra à l'un(e) ou l'autre, le moment venu d'être préparé(e) à exercer cette fonction. Il faut très vite prendre conscience de l'ampleur de la tâche et l'importance du temps que l'on doit passer pour répondre aux sollicitations quotidiennes des habitants et les contraintes budgétaires qui limitent nos capacités d'action.

Bonne rentrée à toutes et à tous.



Edito

14 Juillet

Le programme 2022 ayant bien plu, la Municipalité a réitéré les animations proposées l'an passé au cours de cette journée : Les balades matinales, à pied ou en vélo, les jeux de la Ludothèque et la buvette dans l'après-midi.

Pendant que les randonneurs et les cyclistes se baladaient, un groupe de bénévoles installait tables, chaises, chambre froide, décorations, barbecue, buvette, etc dans la partie la plus ombragée du Parvet, de crainte d'une journée trop chaude comme en 2022. Cette crainte était probablement partagée car, malgré un temps agréable, la participation était en baisse : 105 personnes contre 130 l'année dernière !

Cela n'a pas empêché les hainpsois présents de passer d'agréables moments avec leur famille, leurs amis ou leurs voisins, au gré des regroupements, après un apéro bien apprécié : pour changer, la Commission Animation avait décidé d'offrir un punch (une recette de Monsieur le Maire) qui accompagnait les « grignoteries » préparées par Maxime.

Chaque année, à l'instar de la cérémonie des vœux, le 14 juillet est l'occasion de réunir une grande proportion des habitants de notre commune et de permettre ainsi la rencontre avec des gens que nous connaissons peu ou pas du tout.

Odile FOUCHET



Distribution d'arbres fruitiers



Les pommes du verger communal

En partenariat avec Energie Team, 262 arbres fruitiers devraient être bientôt plantés sur la commune, en attendant leurs fruits... Suite à l'annonce d'Energie Team parue dans le dernier numéro des Echos du pays, une centaine de foyers du village sont venus en mairie pour passer commande d'un ou deux arbres fruitiers.

La livraison, organisée par Energie Team, aura lieu sur le site de la ferme éolienne du Briou (au pied d'une éolienne) le vendredi 27 octobre 2023 entre 17h00 et 19h00.

Le devoir de mémoire



A l'initiative du Souvenir Français, des cocardes sont posées sur les tombes des soldats morts pour la France du canton de Matha. Mercredi 19 juillet, Jean-Paul Lanciani, président du comité du souvenir français du canton de Matha, est venu apposer une cocarde tricolore sur les tombes de René Roby et Guy Caiveau. Il reviendra pour honorer également les tombes de Samuel Barbeau, Albert Pasquier et Georges Fraignaud. Nous recherchons des descendants de Pierre Pineau. Si quelqu'un parmi vous peut nous renseigner, merci de venir vous signaler en mairie.

Pot de rentrée à la piscine et pass'natation

Tellement contents ou contentes de les avoir retrouvés en ce dimanche 3 septembre ! Maud, Manu et Thomas seront de retour le lundi 18 mais, en attendant les séances de sport, un verre de l'amitié était proposé !

Les boissons fraîches sous les arbres à côté de la piscine ont bien rafraîchi les sportifs par cette chaleur écrasante.

La piscine ne désemplit pas

Les inscriptions ou réinscriptions battent leur plein et quelques séances sont même déjà complètes.

Cours d'aquagym douce ou tonique, aquabike (vélo dans l'eau), circuit training pour les adultes sont au programme. Pour les personnes ayant peur de l'eau, n'hésitez pas à contacter les coachs pour les cours d'aquaphobie.

Egalement pour les enfants, des séances d'éveil aquatique pour les 3-5 ans puis des leçons de natation sont proposées pour les plus grands.



La piscine de Fresneau

Le PASS natation

Comme pour la piscine de Matha, le conseil municipal a décidé de faire profiter aux enfants de la commune d'un PASS natation à la piscine de Haimps. Ce PASS sera valable uniquement sur les cours de natation et pour UN SEUL trimestre. Le prix total d'un trimestre est de 120 euros, il vous reviendra à 70 euros avec les 50 euros déduits, réglés direc-

tement par la mairie.

Les conditions :

- L'enfant doit habiter sur la commune
- Avoir entre 5 et 10 ans
- Ne pas encore savoir nager
- L'enfant devra se présenter avec le coupon lors de l'inscription qui est à retirer à la mairie.

Jennifer GABEAUD

Félicitations à Alexandre Pieraerts

Un grand bravo à Alexandre Pieraerts de La Pinelle pour tous ses bons résultats sportifs.

Qui est-il ?

C'est un homme de 41 ans, entrepreneur, quand il n'est pas sur le pas de tir, d'une agence numérique. Passionné du tir depuis l'âge de 12 ans ! Concentration, abnégation, contrôle, partage, échange, transmission, challenge.

Sa discipline :

Le principe, au lieu de faire des trous dans des cartons, toujours à la même distance et avec les mêmes armes, on tire sur des

silhouettes en métal représentant des animaux allant de 25 à 200 mètres. Cette discipline est accompagnée d'un coach qui assiste le tireur dans ses épreuves de Petit calibre, Field (moyen calibre) et Gros Calibre. Une bête tombée donne 1 point. 10 bêtes sur 4 distances donnent un match sur 40 points. 2 min pour 5 tirs. Certaines disciplines se tirent en position libre (couchée) et debout. Discipline très ludique, malheureusement pas présente aux

JO, mais tout de même en championnat d'Europe et du monde.

Ses résultats de l'année :

Membre de l'équipe de France

Multiple champion et vice-champion de France en individuel et équipe.

Multiple champion et vice-champion d'Europe en individuel et équipe.



Arrivée de l'épicerie itinérante LOKALITÉ

Enfin ! De la diversification et du relationnel sont réapparus sur la commune ...

Depuis que le marché de producteurs locaux a malheureusement été vidé de la quasi-totalité des commerçants, nous étions en recherche de solutions à vous offrir afin de faire vos provisions, en complément de la boucherie Les 2M de Maxime.

Un simple mail

Fin juillet, un mail est arrivé à la mairie. Cédric, ayant appris que le marché était déserté par les commerçants, et étant en pleine restructuration de ses tournées, nous propose un rendez-vous pour discuter d'un éventuel arrêt sur la commune.

Ni une ni deux, nous le contactons. Ayant déjà beaucoup réfléchi de son côté et parcouru Haimps via Google Maps, une solution lui semblait bénéfique pour tous : un premier arrêt à Fresneau le samedi matin à 10h15 pendant environ 30 minutes puis un deuxième de même durée à 10h45 sur le parking de la salle des fêtes.

Pour finir et faire un maximum de maisons haimpsoises, un arrêt en « porte à porte » à l'ancienne dans les rues de La Pinelle le samedi après-midi aux alentours de 15h15.

Que trouve-t-on dans ce fameux camion ?

Plus de 500 produits ! De la viande, du poisson, des conserves, du pain, des fruits et légumes, du fromage et yaourts, ... Et parmi tout cela, des produits locaux et BIO !

Nous espérons que Cédric vous apportera tout ce dont vous aurez besoin, que ces moments créent de créer du lien dans notre village au plus près de chez vous.

Jennifer GABEAUD



Suis-je un bon citoyen ?

Comment faire cohabiter dans un même article des reproches et des encouragements, sans être moralisateur ? Il suffit de parler de citoyenneté.

Pourquoi se gêner ? Quel intérêt d'utiliser la déchetterie qui est là pour ça ? Autant déposer ses déchets verts sur un terrain communal et attendre que le cantonnier soit obligé de s'en occuper !



Heureusement, dans le même temps, d'autres entretiennent leur devant de maison et participent au fleurissement du village. Qu'ils en soient remerciés ici. L'interdiction du zéro phyto rend difficile le travail de Vincent et il est donc primordial que chacun, à son niveau, donne un tout petit peu de son temps et fasse preuve de citoyenneté pour rendre notre commune attractive.

Votre implication nous est indispensable.

Augmentation de la taxe foncière 2023

Comme vous avez pu le constater, votre taxe foncière a subi une forte augmentation (7%). Attention, ce n'est pas en raison du taux communal qui n'a pas bougé ! Cette majoration est dû à la revalorisation par l'Etat, des bases qui sont indexées sur l'inflation.

Ceux-là sont des mauvais citoyens



Début juillet : Le pied de la pancarte indiquant la rue du petit pont a été volé.



Début août : Le poteau près de la boîte à livres a été une nouvelle fois renversé par un véhicule.



Le 9 août : Le panneau d'entrée et de sortie du village, chemin de Moirée a encore été inversé.



Le 27 août : La grille du monument aux morts a été percutée par une voiture



Le 27 août : Le panneau « Cédez le passage » au croisement de la route d'Aigre et de la route de Gourvillette a été renversé par une voiture



Le 30 août : Le panneau de signalisation « La Pinelle - La Bonne Année » à la patte d'oie en haut de la rue du Champ du bois a encore été volé



Le 28 août : Le grillage de l'antenne Orange en Chante-Coix a été volé sur 3 côtés



Le 31 août : Le panneau Stop en bas du chemin du cimetière a été percuté par un véhicule



Le 31 août : Au croisement du chemin des Complaintes et de la ligne, il ne reste plus que deux balises d'intersec-tion blanches et rouges sur les 4.

Bilan des travaux aux logements communaux

En juillet 2022, une visite de courtoisie à nos locataires avait permis de faire le point sur l'état des logements communaux.

Les maisons, occupées par les mêmes locataires depuis 20 ans, ont besoin de petits rafraîchissements : peinture réparation des volets, bricolage, mais également rénovation d'une salle de bain suite à un dégât des eaux au niveau du bac à douche...

Quelques mois plus tard, après réflexion, les artisans viennent voir le chantier afin de faire les devis, puis le chantier commence le 3 juillet 2023.

Initialement le bac à douche et son intérieur en faïence, devaient être changés ainsi que le sol et le plafond.

Pendant l'avancée des travaux quelques surprises par suite de l'infiltration d'eau nous ont fait réfléchir différemment. Finalement, la totalité de la salle de bain a été refaite c'est-à-dire :

- Placo du plafond avec une peinture blanche
- Faïence sur tous les murs de la pièce
- Plancher remplacé sur une partie avec pose de carrelage par-dessus
- Changement du bac à douche et robinetterie
- Remplacement de l'évier par un meuble vasque et son miroir
- Remplacement de la VMC.

Jennifer GABEAUD



Travaux sur la D939

Nous ne pensions pas que les travaux de réparation de la départementale D939, allant du carrefour de Sonnac au rond-point de l'Europe à Matha, allaient nous créer autant de problèmes.

On peut dire que la matinée du 31 août a été terrible pour les habitants du carrefour de la route des Touches de Périgny dans Haimps. Poëma était à sa grille, elle poussait les camions avec ses mains pour qu'ils n'emportent pas son coin de mur. Pierre a préféré déplacer sa boîte aux lettres qui menaçait à chaque passage d'un 44 tonnes d'être arrachée.

Non seulement, comme depuis le 29 août, il y avait les camions qui descendaient depuis la route du cimetière, mais, venaient s'y ajouter maintenant, ceux qui montaient depuis la route d'Aigre. Impossible qu'ils se croisent dans Haimps !

De plus, ceux qui ne suivaient pas les pancartes « déviation » se retrouvaient coincés dans les rues de Fresneau, obligés de faire marche arrière jusqu'au parking de la salle des fêtes. Ou bien encore un qui s'est engagé dans la rue du Moulin et a arraché un coin de mur.

Il a fallu l'intervention de la gendarmerie, et surtout de la DDE pour trouver rapidement une solution. Merci à Cyril Roy, de la Direction des infrastructures du département, pour sa promptitude et son efficacité. Un arrêté conjoint entre la commune et le département a été pris pour interdire la circulation des poids lourds dans Haimps pendant la durée des travaux. Cet arrêté a permis à la gendarmerie de verbaliser les contrevenants, puisque les camions auraient dû quitter la route d'Angoulême depuis Siecq pour rejoindre la route d'Aigre.

Effacement des réseaux

2023 verra l'achèvement de l'effacement des réseaux de Haimps et Fresneau.

Les premiers coups de pelle ont eu lieu en novembre 2004 dans le bourg Est de Haimps, pour se poursuivre par le bourg Ouest de Haimps. Puis, dans un deu-

xième temps, il y a eu la route de la Gare, la rue des Ecoles et les rues du Canton, du Commerce et du Logis. Enfin, dans un troisième temps, la rue du Moulin, le chemin des Lichères et la rue de la Maison Brûlée où les travaux vont s'achever à la fin de l'année 2023.

Au moment où la dernière tranche va se terminer, il nous a semblé important de faire le point sur le coût global de ces travaux. Mais, nous n'oublions pas qu'il reste encore le hameau de La Pinelle qui pourra faire l'objet d'une prochaine étude.

Année	Situation	Montant total	Part communale
2004	Bourg de Haimps	124 939,17 €	64 275,51 €
2012	Route de la Gare	48 740,87 €	28 345,82 €
2014	Rue des Ecoles	36 104,99 €	22 708,85 €
2015	Rues du Canton, du Commerce et du Logis	113 033,48 €	52 264,35 €
2021	Rues basses de Fresneau	37 505,91 €	17 228,56 €
2022	Chemin des Lichères	49 306,16 €	21 997,28 €
2023	Rue de la Maison Brûlée	44 926,90 €	20 574,57 €
TOTAL		454 557,48 €	227 394,94 €

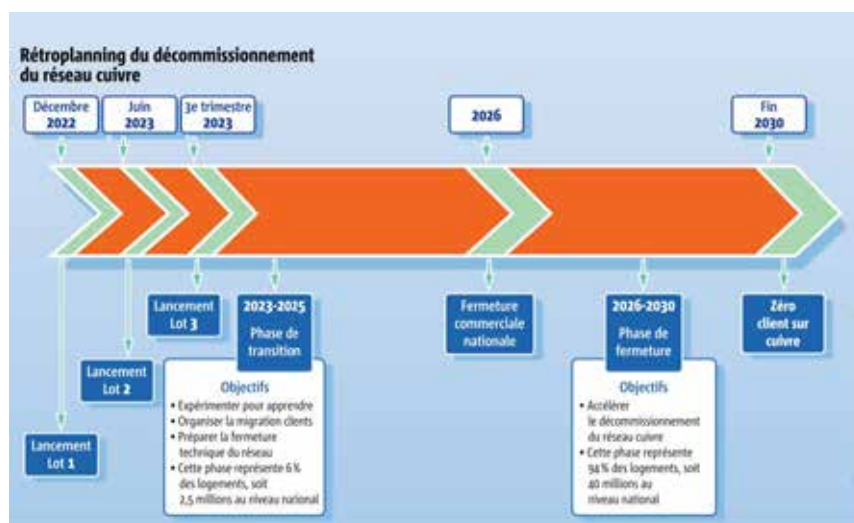


Préparons la fermeture du réseau cuivre

D'ici à 2030, toutes les lignes cuivre vont devoir être fermées.

En 2030 le seul réseau fixe de référence sera alors la fibre optique. Ce changement suppose que la totalité des locaux du territoire soit raccordée à la fibre, mais aussi que les abonnés ADSL, ou tout simplement au téléphone, aient souscrit un nouvel abonnement auprès d'un opérateur privé.

Le plan de la fermeture du réseau cuivre d'Orange recouvre plusieurs lots annuels de fermeture technique, Haimps faisant partie du lot n° 3.



Nous sommes 102 communes présélectionnées pour faire partie du lot n° 3 avec une phase de partage sur l'année 2023,

une fermeture commerciale au 31/01/2026 et une fermeture technique en 01/2027.

Naissance

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nous sommes heureux d'accueillir : Lola COCLIN



Décès

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille de :
Monique Tabeau
Liliane Dubuy

Parrainage civil

Est entré dans la communauté républicaine :
Thylio Gaboreau

Mariage

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :
Luc Henry et Geneviève Bouilloud.
Benoist Bouyer et Sandrine Petit

Commissions ouvertes à tous

Environnement, communication, animation, voirie, un sujet vous intéresse ?
N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons dans la ou les commissions municipales.



Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants :
Alan et Sarah Ripley
Grégory Hoffecard et Elodie Adrian
Éric et Laurence Hanotel

Ordures ménagères

La collecte des bacs se fera avec un camion robotisé à partir du 2 janvier 2024

Dates à retenir

- Le samedi 14 octobre – Marche au profit d'octobre rose
- Le samedi 21 octobre – Après-midi déco
- Le vendredi 27 octobre – Distribution des arbres fruitiers
- Le mardi 31 octobre – Après-midi Halloween par l'APE
- Le samedi 18 novembre – Apéro concert avec le groupe BALUCHON
- Le dimanche 10 décembre – Noël des enfants de la commune
- Le vendredi 22 décembre – Marché de Noël des écoles

L'AGRICULTURE

réalisé par Odile FOUCHET, Anne-Caroline MULLER et Jennifer GABEAUD

Introduction

En Charente-Maritime, les espaces agricoles occupent 64% du territoire représentant une surface agricole utile (SAU) de plus de 444 000 hectares.

Cette SAU se répartit en trois grandes catégories :

- Les terres arables qui portent des cultures annuelles (blé, tournesol, maïs...) ou pluriannuelles (prairies temporaires, luzerne...) à hauteur de 348 000 hectares.
- Les surfaces toujours en herbe, présentes surtout en zone de marais, qui couvrent 48 200 hectares.
- Les cultures permanentes pour 41 714 hectares essentiellement consacrés à la vigne.

Ces surfaces sont mises en valeur par 5807 exploitations agricoles (chiffres de 2020), essentiellement familiales mais qui emploient de nombreux salariés agricoles, temporaires ou permanents.

La baisse du nombre d'exploitations entraîne une hausse de leur surface moyenne. Cette dernière s'élève désormais à 73,2 ha (58 ha en 2010).

Pour la réalisation de ce dossier, nous avons consulté des institutions, des archives, des documents, des souvenirs, et rencontré des agriculteurs et des producteurs locaux.





L'agriculture d'hier

En un siècle, de 1900 à 2000, notre agriculture s'est transformée de façon spectaculaire.

Pendant la première moitié du 20^e siècle, les habitants de HAIMPS étaient majoritairement paysans et la vie se déroulait au rythme des saisons. La plupart des fermes vivaient en circuit fermé. C'était de petites exploitations qui pratiquaient la polyculture et un peu d'élevage. Grands-parents, parents, enfants vivaient sous le même toit et produisaient de quoi se nourrir : lapins, volailles, « goretts », parfois, quelques moutons ou chèvres, quelques vaches pour le lait, des chevaux de trait et un potager où l'on cultivait les légumes

Quelques dates déterminantes pour l'évolution de l'agriculture

- 1875 : Le phylloxéra détruit le vignoble
- 1914 : La Grande Guerre prive l'agriculture de sa main-d'œuvre
- 1920 : Le machinisme agricole se développe et change la vie à la campagne
- 1950 : Après la 2^{ème} guerre mondiale, l'agriculture prend un nouvel essor.

de base : poireaux, pommes de terre, mojhettes, carottes, oignons, etc.

Dès 9 ou 10 ans, les enfants participaient aux travaux des champs ou de la ferme : ramasser les œufs, nourrir les volailles, enlever le fumier dans les étables, aider aux vendanges, cueillir les haricots, arracher les betteraves, garder les vaches, aller chercher l'eau au puits... L'eau courante n'est arrivée que dans les années 50, et pas partout !

- La crise du phylloxéra entraîne un grand exode rural et les paysans se tournent vers d'autres productions : élevage bovins et lait.

Quelques années après, une solution est découverte pour la viticulture grâce au greffage des vignes américaines.

- Pendant plusieurs siècles, le long des rivières, la culture du chanvre était pratiquée en Charente maritime pour tisser la toile ou faire des cordages. Mais cette production a disparu

au début du 20^e siècle, laissant la place aux jardiniers car les « chènevières » sont des terrains idéaux pour les potagers.

- Après la Grande Guerre, l'arrivée progressive de la mécanisation (tracteurs, batteuses, faucheuses, etc.), ainsi que les produits phytosanitaires et les améliorations génétiques contribuent à relancer l'agriculture malgré les pertes humaines pendant les combats.

Mais chez nous, à HAIMPS, l'agriculture reste encore très traditionnelle. Même si dans les fermes les plus importantes, les machines agricoles font leur apparition, ce sont le plus souvent des chevaux ou des bœufs qui traînent la charrue, la faucheuse, le râteau et la moissonneuse lieuse, ainsi que la charrette.



Les travaux agricoles de cette époque nécessitaient de nombreux métiers, disparus avec la généralisation de la mécanisation : forgeron, bourrelier, charbon, maréchal-ferrant.



• C'est après la deuxième guerre mondiale que l'agriculture s'est développée plus rapidement grâce aux progrès techniques et scientifiques. Apparaît la notion de productivité, les surfaces de céréales et de vignes augmentent, les pratiques culturelles changent, le matériel agricole se modernise.

Dans les années 70, les engins agricoles devenant de plus en plus imposants, il faut agrandir les parcelles très morcelées. C'est la période du remembrement. onneuses-batteuses, chais modernes, stabulations libres, salles de traite, machines à vendanger, clôtures électrifiées, création des CUMA... On ne parle plus de « paysan » ou de « ferme » : en un siècle, le paysan est devenu cultivateur, puis agriculteur, voire agro-manager et il travaille dans des « exploitations agricoles » dont la superficie n'a cessé de croître. La production devient industrielle.

Entre 1954 et 1979, 41 % des petites exploitations disparaissent (non rentables et mal adaptées aux nouvelles techniques) et les surfaces viticoles augmentent d'un quart dans notre secteur en chassant progressivement l'élevage.

L'agriculture d'aujourd'hui

Haims compte à ce jour 16 exploitations agricoles, essentiellement viticoles.

La culture de la vigne

Au Cluzeau, l'exploitation existe depuis trois générations ; le viticulteur actuel exerce depuis 1988, auparavant il était aidant familial à la ferme, puis a réalisé un CAP agricole.

Avant on y pratiquait l'élevage et la culture des céréales, mais n'étant pas assez rentable, le choix s'est imposé de n'exploiter que des vignes. De surface modeste, presque la totalité de la production est consacrée à la production de cognac, 25 ares servant un faire un vin rouge AOP Pineau des Charentes. L'entreprise est familiale, elle ne compte que le chef d'exploitation est un saisonnier occasionnel pour la durée des vendanges. Le viticulteur a fait le choix de ne pas faire partie d'une CUMA, il possède son propre matériel et peut ainsi en disposer au besoin. Actuellement, il estime pouvoir vivre correctement de son exploitation.

La météo cependant influe négativement sur les productions car, les saisons ne sont plus correctes, la température est trop irrégulière et l'hygrométrie en baisse (sic). Les vendanges qui se faisaient autrefois mi-octobre sont faites actuellement mi-septembre. Le raisin ainsi mûr plus tôt est plus fragile.

Pour l'avenir, le BNIC limite les droits de plantation, le viticulteur suppose que ces droits seront encore en baisse pour les prochaines années, la réserve climatique autorisée est en baisse également, ainsi la quantité d'alcool pur demandée par les maisons de cognac, à savoir 14,34 hectolitres d'alcool pur avant à 10,45 hectolitres pour 2023.

Pour la suite, le viticulteur conservera son exploitation et compte prendre sa retraite en 2030.



Les exploitations agricoles

haimpsoises :

Culture de la vigne : 11

Culture de céréales : 2

Elevage de vaches laitières : 1

Apiculture : 1

Culture de légumes : 1

Récolte 2022

(chiffres du BNIC)

Exploitations : 20 ayant son siège sur la commune (sur 52)

Surface plantée : 478 ha

Surface plantée moyenne par exploitation : 18,14 ha

Récolte : 62 274 hl Vol

Degré d'alcool moyen : 10,27 %/vol

Rendement moyen en volume :

144,66 hl vol/ha

Rendement moyen en alcool pur :

14,87hl AP/ha

L'élevage de vaches laitières



Nous trouvons également sur Haimps (Fresneau) un G.A.E.C. (Groupement agricole d'exploitation en commun) dirigé par deux frères.

L'exploitation existe en polyculture depuis les années cinquante, elle est familiale, sur une surface de 135 hectares environ. Les propriétaires actuels ont fait le choix d'en faire une exploitation laitière, sur la majorité des terres, ce qui inclut diverses cultures pour nourrir de façon équilibrée le cheptel de 70 génisses et 90 vaches laitières actuellement. Il faut compter pour la nourriture quotidienne environ 4 tonnes par jour (2/3 d'ensilage maïs + 1/3 d'ensilage d'herbes diverses) ; il faut aussi compter 3 kg de paille par jour et par vache pour le couchage. Une vache aura besoin également

de soja pour l'apport en protéines et de maïs pour l'apport énergétique afin d'optimiser la qualité du lait (cultures sur 80 ha pour le fourrage).

La production est d'environ 800 000 litres de lait par an, deux traites par jour. En plus, des propriétaires, le travail nécessite 2 employés supplémentaires :

- 1 à 50% pour la distribution du fourrage, les travaux dans les champs et la conduite des machines agricoles.
 - 1 à 80% pour la traite, le nettoyage du matériel de traite et éventuellement la distribution de concentrés nutritifs aux génisses.
- L'exploitation permet de vivre raisonnablement quand le prix du lait est constant et quand on sait gérer de façon optimale les investissements. Elle fait partie de 2 CUMA, une pour l'élevage et l'autre pour les machines agricoles ; ce n'est pas toujours aisé, mais il faut savoir accepter les contraintes de ce type de coopératives, sinon il y a la possibilité de faire appel à un entrepreneur privé pour les moissons et les ré-

coltes d'ensilage et l'épandage du lisier (déjections des vaches). L'investissement réalisé pour l'irrigation a permis tant bien que mal (taxes, contraintes et réglementations imposées par l'Etat) de pallier la sécheresse. Les restrictions sur la consommation d'eau influenceront le choix des cultures pour l'année suivante.

Une adhésion récente à une entreprise de beurre A.O.P. permettra une légère surprime. L'influence des cours mondiaux sur le prix de la tonne de lait donnera évidemment le la pour l'avenir de l'exploitation.



La culture des céréales

Le grand père, Gaston RULLAND, arrivé de Brie sous Matha dans le début des années 30, par son mariage avec Armande MICHAUD, s'installa en tant qu'exploitant, après avoir acheté la ferme et quelques terres.

Leur fils et papa d'Alain, pré-nommé Claude RULLAND, prit la suite dans le début des années 60, avec environ une dizaine d'ha, quelques vaches, cochons et chèvres ainsi que 3 Ha de vignes.

Puis il se spécialisa dans la culture des céréales avec un peu plus de 100 ha.

Alain le rejoindra en 2001, en achetant quelques parcelles, puis sera seul exploitant à partir de 2004. Aujourd'hui, avec 180 ha Alain cultive différentes céréales en fonction des besoins du marché : blé, blé dur, colza, orge, tournesol, maïs, pois chiche, millet. Il vend ensuite les récoltes à la coopérative.

Le réchauffement climatique provoquant l'augmentation des températures sur nos terres, ne permet plus d'avoir des rendements aussi réguliers tous les ans. C'est ainsi que la culture du pois chiche cultivée initialement au Maghreb, trouve très bien sa place dans nos régions.



Millet

L'apiculture

Fils d'apiculteur, Cédric commença à approcher les abeilles pendant les vacances scolaires chez le patron de son papa.

Lorsque ses parents s'installèrent à leur compte avec leur propre rucher, Cédric acheta lui aussi quelques ruches à l'âge de 20 ans.

C'est ensuite en 2003, qu'il monta son entreprise en tant que cotisant solidaire, c'est-à-dire qu'il travaillait à côté. En 2015, il finira par se mettre en tant qu'apiculteur à plein temps.

Propriétaire de 390 ruches, et donc autant de reines, réparties sur un territoire d'environ 20km à la ronde, allant de Haimps même, jusqu'à Brizambourg, Aigre, Fontaine-Chalendray. Les ruches se trouvent sur des terrains communaux en accord avec les mairies, mais aussi dans des parcelles appartenant

à des agriculteurs faisant part de ses connaissances.

Les ruches sont ainsi disposées afin que les 80 000 abeilles (par ruche), butinent des cultures différentes tout au long de la saison s'étalant du mois de mai à fin septembre.

On compte 5 périodes de récolte :

- Début mai : « miel de printemps » avec le colza
- En été : « miel d'été » avec le tournesol
- L'acacia sur le secteur de Brizambourg
- Le châtaignier



- Fin septembre, on récupère ce qu'il reste dans les ruches

En hiver, le métier se simplifie. Les ruches restent en place et il suffit de vérifier qu'il y ait assez de nourriture.

La météo n'influe pas directement sur les abeilles mais sur les cultures avoisinantes, et c'est pour cela que l'élargissement du périmètre de pose des ruches est important. Un orage peut s'abattre sur un secteur et détruire toutes les cultures, ainsi que compromettre la production de miel.

Le plus gros fléau en apiculture est le Varroa destructor, qui est un acarien parasite des abeilles européennes, originaire d'Asie

du Sud-Est. On retrouve également le frelon asiatique mais qui est plus contrôlable grâce à des pièges à poser dans des endroits

stratégiques début mars, permettant de capturer la reine et donc de limiter les installations de nids. Les 95-98% de sa production

sont vendus en vrac à un grossiste et le reste en pots à des clients fidèles comme certains habitants de la commune.

Poulaillers et potagers privés



Un potager parmi tant d'autres

Les potagers privés et les poulaillers, c'est aussi de l'agriculture.

Ah ! la campagne, le silence, le ronronnement des tracteurs et le tintement des cloches de l'église... et le réveil par le chant du coq ! Enfin le coq fait du bruit, mais dans ce dossier la star enfin pardon les stars ce sont les poules ! Elles qui nous donnent de bons œufs frais en échange de nos restes d'assiettes ou d'épluchures de notre bonne cuisine maison.

Car oui, elles font partie inté-

grante de notre village.

De plus en plus de foyers haimpsois ont leur propre basse cour, par plaisir mais surtout pour les œufs frais de plein air.

Et puis quand on réfléchit bien, les potagers privés c'est de l'agriculture : que ce soit un simple pieds de tomates cerise pour accompagner l'apéro ou que ce soit quelques mètres carrés en culture pour nourrir la famille, faire des conserves pour tenir l'hiver ...

On peut dire que nous sommes tous des agriculteurs ! Et oui nous travaillons la Terre !



Maurice, le coq, et ses poules Gineffe et Gertrude

Mais aussi...

La trufficulture, le maraîchage qui sont la preuve que la diversification des productions existent à Haimps.

LE CHAMP DU BOIS
VENTE DE LÉGUMES À LA FERME

TOUS LES VENDREDIS APRÈS-MIDI À LA FERME

5 route du champ du bois
17160 HAIMPS (après le cimetière)

06 82 17 96 31 | lechampdubois@protonmail.com | lechampdubois

L'avenir de l'agriculture

Dans le débat sur l'agriculture de demain, deux éthiques s'opposent : l'éthique « productiviste » et l'éthique « préservationniste ».

L'avenir de l'agriculture est indissociable de deux fondamentaux : l'alimentation et l'environnement, auxquels s'ajoutent des enjeux économiques et sociaux. Le réchauffement climatique, le déclin de la biodiversité, l'instabilité des situations sociales et

politiques ne favorisent pas le dialogue entre les points de vue « productivistes » et « préservationnistes ».

« Poussé à l'extrême, aucun de ces points de vue n'est recevable : qui peut croire que l'humanité peut survivre sans se préoccuper des ressources naturelles qu'elle utilise pour vivre ? Et qui peut croire qu'elle pourrait ignorer la nécessité de produire des aliments pour se nour-

rir ? Toute la difficulté - dans la conduite des exploitations mais aussi des politiques publiques- revient à trouver le compromis socialement acceptable entre ces nécessités apparemment contradictoires. »*

A l'ère de la mondialisation, ces enjeux dépassent largement notre microcosme haimpsois ! ...

* Extrait de la revue SESAME (INRAE - AGROBIOSCIENCES)

Les actualités de l'école de Haimps

Les travaux d'avant rentrée

Cette année, la rentrée scolaire s'est faite sous le signe de la nouveauté !

La nouvelle directrice a pris place dans une école rénovée : les façades de la cour sont terminées et les planchers des salles de classe ont été restaurés.

Les façades rayonnent

Après 3 semaines de travail, les murs extérieurs de la cour de l'école ont retrouvé une apparence lumineuse.

Les salles de classe

Les planchers s'étaient abîmés au fil des années par les chaussures mouillées et terreuses de nos bambins ainsi que les chaises tirées pour se rapprocher du bureau.

Il aura fallu des bras pour vider entièrement les classes des bureaux, chaises, informatique

etc... puis 3 semaines plus tard les planchers ont retrouvé brillance et éclat après la vitrifica-

tion réalisée par l'entreprise Bonnaud de Matha.

Jennifer GABEAUD



Quelques changements

Nous souhaitons la bienvenue à Mélinda Bouard, nouvelle directrice de l'école de Haimps, et à Elodie Lamberton au poste d'adjointe d'animation à l'école de Sonnac.



L'équipe des enseignantes : Mélinda Bouard, Mélissa Gruget, Claire Mithonneau, Karine Lavour.



Le personnel du SIVOS : Laurence, Emilie, Corinne, Josette, Valérie, Clarisse, Elodie.

Les effectifs

SONNAC		HAIMPS	
TPS - PS	8	CE1	5
MS	11	CE2	11
GS	11	CM1	14
CP	13	CM2	7
TOTAL	43	TOTAL	37



Le jardin scolaire

Une vente au profit de la coopérative scolaire

Dans le dernier numéro des Echos nous vous avons dit que les enfants de l'école de Haimps avaient planté des légumes (tomates et butternut) dans un champ mis à disposition par Alain Rulland.

Les tomates auraient dû être dégustées par les élèves à la rentrée, mais elles ne les ont pas attendues et la cueillette a eu lieu au mois d'août. Alain n'ayant pu joindre tous les parents, il a profité de la brocante organisée par les Loisirs du village pour faire une vente au profit de la coopérative scolaire. Cette dernière a rapporté la somme de 115 euros qui a été remise aux maitresses d'école.

La semaine du goût

Comme l'année dernière, la brigade du Chef Corvez viendra à l'école de Haimps pour faire une animation pour les deux classes à l'occasion de la semaine du goût. Les enfants cuisineront et dégusteront le fruit de leur travail !

Rénov'info service



La ludothèque

La Ludothèque de Vals de Saintonge Communauté et les municipalités vous donnent rendez-vous pour la nouvelle saison des soirées jeux. Un samedi par mois, à compter du 30 septembre, 9 communes du territoire auront le plaisir de recevoir petits et grands joueurs.



Les soirées jeux, c'est quoi ?

Pour une soirée jeux, l'équipe de la Ludothèque se déplace dans une commune des Vals de Saintonge munie d'un panel varié de jeux et jouets. Tout au long de la soirée, les ludothécaires sont là pour vous présenter les jeux et vous en expliquer les règles, si nécessaire. Ce temps convivial est gratuit et ouvert à tous.

Les soirées jeux c'est quand ?

Les soirées jeux se déroulent un samedi par mois de 20h à minuit.

Programme 2023/2024

SAMEDI 30 SEPTEMBRE Courant Salle des fêtes	SAMEDI 21 OCTOBRE Champdolent Salle des fêtes	SAMEDI 18 NOVEMBRE Fontenet Salles des fêtes
SAMEDI 9 DECEMBRE Migré Salle des fêtes	SAMEDI 27 JANVIER Sonnac Foyer rural	SAMEDI 17 FEVRIER Saint-Félix Salle des fêtes
SAMEDI 16 MARS Archingey Salle municipale	SAMEDI 13 AVRIL St Pierre de L'Isle Salle Nazet	SAMEDI 4 MAI Thors Salle polyvalente

Les fêtes des voisins

La fête des voisins est un moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur pour faire connaissance avec ses voisins. Cette année encore, quelques rencontres ont eu lieu dans le village.

Le chemin des Lichères

De nouveau, une fête des voisins bien sympathique malgré un début pluvieux.

Au lieu de se retrouver comme prévu au Parvet, nous nous sommes rejoints le 15 juillet à midi, dans notre garage, à l'abri. Cela ne nous a certainement pas empêchés, avec l'apparition du soleil, de prolonger la journée avec une petite pétanque pour certains et une belote pour d'autres, le tout en musique !

Belle journée passée en votre compagnie, merci d'avoir prolongé jusqu'au soir.

Bonne ambiance, à l'année prochaine !



Le relais Petite Enfance

Que vous soyez un parent, un professionnel ou encore un employeur les Relais Petite Enfance vous accompagnent gratuitement grâce à des informations en apportant des réponses à vos questions.

Qu'est-ce que les Relais Petite Enfance ?

Les Relais Petite Enfance (RPE) sont des lieux d'informations à destination des familles et des professionnels de la petite enfance. Les responsables proposent un accompagnement gratuit et en toute neutralité.

Ainsi, les parents en recherche de mode d'accueil (collectif ou individuel), les parents employeurs ou qui veulent le devenir, ainsi que les assistantes maternelles et auxiliaires parentales peuvent faire appel aux RPE.

CONTACT

Relais Petite Enfance, secteur Matha

Animatrice : Sandrine Vergé

4 Place du Château d'Eau - 17160 Matha

Téléphone 06 08 06 49 28

Haimps Ouest

Notre quartier a connu pas mal de changements depuis quelques années et quoi de mieux qu'un repas entre voisins pour se rencontrer !

A l'initiative de Gilly, la date avait été fixée au 12 août. Le moment venu, ce sont une vingtaine de convives qui se sont retrouvés sur l'espace vert, au pont du même nom. Certes il manquait le Briou coulant paisiblement le long des jardins, mais le charme et la quiétude du lieu ont transformé cet après-midi en un moment très agréable de quiétude et de détente.

Après l'apéritif (merci à Jacky pour les huîtres), l'auberge espagnole s'est mise en place et chacun a pu picorer à droite, à gauche, ce que les autres avaient préparé. Une fois les estomacs bien remplis, et une bonne partie des nombreux desserts engloutie, pas de sieste. Gilly, pour le plaisir de tous, a poussé la chansonnette (un peu jazzie évidemment) et des membres de la petite troupe se sont lancés dans une partie de pétanque ou seule la bonne humeur comptait.

Encore merci à ceux qui sont venus, pour les autres... nous vous espérons l'année prochaine.



Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ?

En Alsace



Käsknopfle

Les quenelles au fromage blanc (pour 6 personnes)

Il vous faudra :

1,2 kg de fromage blanc, qu'il faudra laisser égoutter une nuit dans un linge blanc au fond d'une passoire.

7 œufs

400 grammes de farine

Sel, poivre et noix de muscade à votre convenance

Un bouquet de persil, ciboulette et cerfeuil hachés

3 échalotes

200 grammes de lard fumé

100 grammes de croutons de pain

50 grammes de beurre

1- Mélanger le fromage égoutté, les œufs et la farine. Ajouter le sel, poivre et muscade, puis les herbes finement ciselées et les échalotes finement hachées. La pâte doit être consistante et bien se tenir dans la cuillère.

2- Porter à ébullition 2 litres d'eau salée dans une grande casserole.

3- Prélevez des portions de pâte à l'aide d'une cuillère à soupe (la pâte ne doit pas se désagréger au contact de l'eau, sinon rajoutez de la farine). Les quenelles auront environ la taille d'un petit œuf de poule.

4- Faites-les pocher dans l'eau frémissante une dizaine de minutes.

5- Sortez les quenelles, égouttez-les et réservez les dans un plat que vous mettrez au four chauffé à 150 degrés (th.4) pendant 25 minutes.

6- Pendant ce temps, faire revenir les lardons, faites sauter les croutons au beurre.

7- Disposez lardons et croutons frits sur les quenelles et servez avec une salade verte.

Pour les gourmands, elles peuvent également être servies en accompagnement d'une viande en sauce.

Bonne dégustation.

D'où sont originaires ces plats ?

Pour rester dans le même thème, nous vous proposons un petit jeu. A vous de deviner d'où sont ces plats ?



Le pass'sport

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être de chacun. C'est pourquoi l'État a reconduit le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de plus de 6 millions d'enfants et de jeunes adultes dans une structure offrant une pratique d'activité sportive annuelle à la rentrée 2023.

Ce dispositif s'adresse aux :

- Personnes nées entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 et bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Personnes nées entre le 1^{er} juin 2003 et le 31 décembre 2017 et bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;

- Personnes nées entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 et bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;

- Étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficiant au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023 - 2024.

Et peut être utilisé pour toute adhésion ou prise de licence, jusqu'au 31 décembre 2023, auprès des associations sportives ou structures suivantes :

- Associations sportives et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le minist-



rière des sports et des JOP.

- Associations sportives non affiliées à une fédération agréée mais disposant d'un agrément Sport ou JEP valide.

- Associations sportives non affiliées à une fédération agréée mais disposant d'un agrément Sport ou JEP valide.

- Les structures du loisir sportif marchand ayant signé la charte d'engagement au dispositif.

Visite de l'usine de Saint-Hippolyte

FRANCE ALZHEIMER

Depuis trois ans maintenant, une équipe de bénévoles, appuyée par une psychologue, propose accueil et écoute aux familles de malades, sur le territoire des Vals de Saintonge : c'est l'antenne France Alzheimer de St-

Jean-d'Angély.

Elle organise des temps de convivialité, permet un accompagnement psychologique individuel pour les aidants, et lance, à la fin de ce mois de septembre 2023, sa première formation des ai-

dants, laquelle permettra, début 2024, la création d'un groupe de parole.

Est également en projet une Halte-Relais, un temps de détente pour malade et aidant.

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES
Antenne de Saint-Jean-d'Angély

- 1 ACCUEIL ET ECOUTE**
L'antenne dispose d'un **bureau au CIAS** de Saint-Jean d'Angély, qui permet de recevoir en **rendez-vous aidant et malade** -
Un numéro de téléphone associatif (06 25 95 99 66) permet un contact rapide et confidentiel.
- 2 RENCONTRES CONVIVIALES DES FAMILLES**
- **Trois ou quatre fois** dans l'année, l'**équipe des bénévoles** de l'antenne organise une **rencontre conviviale** pour les **familles** qu'elle accompagne
- **Un temps privilégié** de détente et de plaisir qui permet de souffler et de se sentir dans un **collectif solidaire**...
- 3 ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE INDIVIDUEL**
- À l'intention des proches-aidants
- **3 rendez-vous** par an
- **Prise en charge** financière intégrale par France Alzheimer
- Contacter directement **Hélène Lavisse** -
Psychologue au 06 84 12 40 89 pour prendre rendez-vous
- 4 FORMATION DES AIDANTS**
- À l'intention des proches aidants
- Plusieurs ateliers d'information sur différentes thématiques
- **14 heures au total** - réparties en sessions de 2 heures le samedi matin en quinzaine
- Démarrage en **Septembre 2023**
- **Renseignements et inscription** auprès:
d'**Olivier Lepoutre (06 31 61 65 83)** ou **Hélène Lavisse (06 84 12 40 89)**
- **Entretien préalable** avec Olivier et/ou Hélène pour la présentation du contenu et du fonctionnement de la formation
- **Prise en charge** financière intégrale par **France Alzheimer**
- 5 GROUPE DE PAROLES**
- A l'intention des **proches aidants**
- **1x/mois**
- Démarrage en **Janvier 2024**
- Prise en charge financière intégrale par **France Alzheimer**
- **Renseignements : Hélène Lavisse (06 84 12 40 89)**

**Antenne de St-Jean-d'Angély de France Alzheimer :
06 25 95 99 66 - olepoutre@gmail.com**

Petites annonces

Patricia FAURY
Tél. 06 18 93 38 94



Aquarium 240 l

dim. 1m20 x 0,50 x 0,40

Pompe extérieure et pompes intérieures, nombreux accessoires.

Sur son meuble en merisier

dim. 1m25 x 0,90 x 0,43

Visible sur Haimps, sur rdv.

Prix 450 euros



Pneus hiver Continental 225 / 50R17

Visibles sur Haimps sur rdv

Prix : 70 euros / pièce

250 euros les 4.

Activités bucoliques

Mais quelle est donc cette étrange secte qui a investi le Parvet cet été ?

Maud Lesage, animatrice de « Respire et danse », a proposé à ses adhérents des séances de yoga vinyasa au mois de juillet. Au dire des participants, le lieu était magique pour pratiquer ensemble et devant le succès des deux séances programmées, il a fallu en ajouter une en août.



PHIL'O

L'association des malfaiteurs haimpsois vous propose

Une expression française à deviner...

Philippe au dessin

Odile à la conception



Réponse du dernier numéro :
Chercher une aiguille dans
une botte de foin.



INVITATION À LA LECTURE

proposée par Odile FOUCHET

NENUPHAR
FEMME SIOUX
Fille du grand peuple dakota

Ella Cara DELORIA

Anthropologue et linguiste sioux, Ella Cara DELORIA témoigne dans ce récit de la vie quotidienne, des valeurs et des croyances de son peuple. Toujours passionnant et souvent émouvant, ce roman nous immerge dans un monde très étonnant et attachant, loin des stéréotypes et des préjugés : le monde des amérindiens avant que l'homme blanc n'envahisse leurs territoires et fasse table rase de leurs modes de vie.

Nénuphar, jeune femme sioux du XIX^e siècle, nous fait découvrir la vie d'une femme à cette époque, au sein de son peuple et de sa famille élargie. On entre dans un univers mental et historique peu connu et fascinant. Tout au long de ce récit, qui est en partie autobiographique, Nénuphar aborde les sujets qui occupent et préoccupent tous les êtres humains depuis la nuit des temps : la

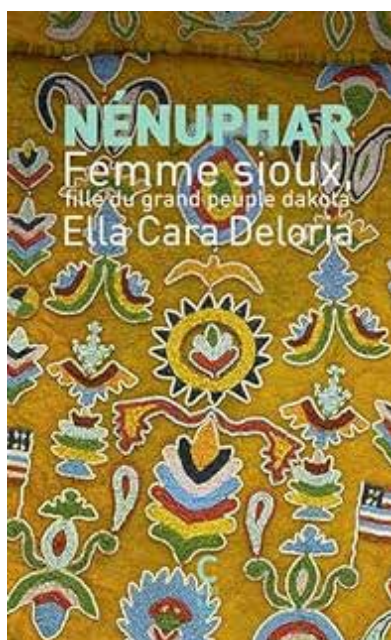


Ella Cara Deloria
(31 janvier 1889 - 12 février 1971)
(Anpétu Wašté Win, « Dame belle journée »
en lakhotia).

naissance, l'enfance, le mariage, l'amour, l'amitié, les relations dans une communauté, la vieillesse, la mort, les problèmes familiaux, les difficultés liées aux intempéries, à la maladie, aux conflits, etc.

Nénuphar raconte sa vie au jour le jour, avec simplicité, humilité mais aussi avec beaucoup de pertinence et d'intelligence.

C'est avec surprise et admiration que l'on constate le haut degré de civilisation et de culture de ces peuples considérés, à cette époque encore, comme des sauvages par ceux-mêmes qui les ont décimés !... Et l'on ne peut s'empêcher de déplorer leur destin.



Ella Cara Deloria



BIBLIOTHÈQUE

Votre bibliothèque vous attend !

Si vous n'avez pas encore découvert les nouveautés, il est temps de passer faire une provision de lectures pour cet automne.

Parmi nos nouvelles acquisitions, le deuxième et le troisième tome de la saga « Les Déracinés » de Catherine Bardou. A moins que vous ne préfériez le dernier roman du célèbre romancier islandais, Arnaldur Indridason, « Le roi et l'Horloger » ?

Pour les enfants, nous avons acquis les quatre premiers tomes de la collection des « Naruto » que certains jeunes lecteurs souhaitaient trouver sur nos étagères.

Avec la rentrée scolaire, nos animations ont repris : les Kamishibais le vendredi, à l'école des petits à Sonnac, et la DIC'Thé, le mardi, pour les plus grands. La bibliothèque a également repris l'accueil des enfants des deux écoles alternativement (Haimps et Sonnac) chaque mois.

Le bibliobus nous rendra visite le 5 décembre. Retenez cette date pour venir choisir de nouveaux ouvrages.

L'équipe de votre Bibliothèque
Nadia, Jeannick, Denise, Roseline,
Anne-Caroline et Odile

LES LOISIRS DU VILLAGE



**Vous l'attendiez ? On l'a fait !
Une fête de la musique appréciée de tous.**

Ce fut une journée bien remplie par les préparatifs, pour une belle satisfaction ! Le groupe « Free Five » était vraiment surpris, autant par notre beau village, que par l'ambiance mise par les participants. Nous espérons les revoir rapidement pour nous faire dan-

ser et chanter, comme ils savent le faire.

Une centaine de personnes présentes derrière la salle des fêtes, sous les arbres illuminés par des guirlandes colorées, ont mis le feu jusqu'à tard dans la nuit, pour notre plus grand plaisir.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, pour ne pas avoir trop de loupés l'année prochaine car OUI, nous avons prévu de recommencer dans un an.

Nous vous tiendrons au courant en temps et en heure pour les prochaines festivités.



La brocante du 20 août

Nous tenons à remercier tous les participants à notre dernière manifestation, la brocante. Que vous ayez été exposants, promeneurs ou bien bénévoles, sans vous tous, cette journée n'aurait pu avoir lieu. A cette occasion, nous avons quasiment doublé le nombre d'exposants et donc de métrage par rapport à l'année dernière. En

effet, pour cette deuxième édition au Parvet, ce n'est pas loin de 500 mètres de brocante qui ont pu être visités.

La nouvelle formule, avec une caisse centrale, a permis de décanter le stand buvette ainsi que le snack, elle sera donc reconduite l'année prochaine.

En ce qui concerne les dates de nos prochaines manifestations, nous n'avons à ce jour aucune

date de fixée à part celle que nous organisons conjointement avec Au fil du Briou et Fêt'ARTS à l'occasion d'octobre rose. Nous espérons vous y retrouver nombreux. Nous espérons que la rentrée de vos enfants, petits-enfants ou bien arrières petits enfants s'est bien passée et nous leur souhaitons une bonne année scolaire.

Le bureau

FÊT'ARTS

Musica Haimps reviendra en 2024 avec deux nouveaux concerts.

Le vendredi 21 juillet, Fêt'ARTS accueillait Nena VALVERDE, chanteuse jazz rétro avec ses quatre musiciens : Pascal Combeau à la contrebasse, Antoine Hervier au clavier, Jérémie Arnal au saxophone et Alban Mourgues à la batterie. Ce soir-là, nous avons battu nos records d'entrées par

rapport aux années précédentes et le public a su manifester sa satisfaction en participant avec enthousiasme.

Le samedi 22, CEIBA, chanteuse et percussionniste, nous a conté la terre, ses voyages, ses rencontres, ses rêves, ses engagements, en

français, créole ou réunionnais, en fon ou en lingala. Accompagnée de Yori Moy à la guitare, Stéphane Desplat à la batterie et percussions, Félix Lacoste à la basse guitare et Sébastien Vallier à la sonorisation, elle nous a entraînés dans un monde enchanteur.

La météo nous avait privilégiés : ni trop chaud ni trop frais. Nos fidèles techniciens, David à la sono et Fred à la lumière, nous ont offert comme à leur habitude une prestation de qualité et notre église était toujours aussi belle sous une pluie de lumières multicolores.

Notre association a le projet de poursuivre ces soirées musicales Jazz et musiques du Monde en juillet 2024 et, dans l'intervalle, encouragée par le succès des « apéros-concerts » qu'elle a expérimentés cette année, elle a l'intention de proposer de nouveau cette formule pendant les mois d'automne et d'hiver. Ainsi, nous organiserons trois soirées « apéros-concerts » : en novembre, en janvier et en mars.

Les dates et le programme vous seront communiqués ultérieurement et nous vous y espérons aussi nombreux qu'aux précédents.

Fêt'ARTS participe cette année avec Au Fil du Briou et Les loisirs du village à une marche à l'occasion d'octobre rose.

Notre assemblée générale aura lieu le 10 novembre à 18h30. Venez nombreux à la salle associative.



APÉRO-CONCERT
avec le groupe Baluchon
Samedi 18 novembre
Salle des fêtes - 19 h
Entrées gratuites

AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE



Suite à l'assemblée générale du 11 juin, les 9 membres élus se sont réunis et ont formé le bureau. Conformément aux statuts de la Fédération, ce bureau est donc élu pour 3 ans.

Fin août, début septembre, ce sont les prémices de la nouvelle saison et les premières activités se mettent en place. Le 26 août notre repas de début de saison a réuni 200 personnes sous l'aire ombragée derrière la salle municipale. Pour nous, cela a été un succès. Pourtant, la pluie qui s'est invitée au moment de l'apéritif a failli tout

gâcher. Heureusement ce ne fut que quelques gouttes puis le soleil nous a accompagnés. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré au cours de ces trois jours. Merci aussi à tous ceux qui participent à nos repas. Votre nombre toujours aussi important nous incite à continuer et à vous donner encore plus de satisfaction.

L'ouverture de la chasse approchant, les lâchers de perdreaux (sous volières) ont eu lieu. Les pancartes de réserves vont être vérifiées : remises en état ou remplacées. La vente des cartes aura lieu la veille de l'ouverture ainsi qu'un premier lâcher de faisans. Notons au passage que cette année, 3 ou 4 compagnies de faisans (sauvages) s'étant élevés naturellement ont été repérées, ce qui est encourageant pour nous.

Amis chasseurs, rendez-vous le 10 septembre et bonne chance à vous.



La préparation du repas

Le bureau.

La composition du bureau

Président
Paul Boissinot

Vice-président
Jean-Pierre Roullin

Secrétaire
Isabelle François

Secrétaire adjoint
Yohan Deraze

Trésorier
Paul Rouger

Trésorier adjoint
James Deraze

Membres
Widgie François
Pierre Gillereau
James Goujeaud

AU FIL DU BRIOU

Les trois associations, Fêt'Arts, Les loisirs du Village et Au fil du Briou organisent avec le soutien de la municipalité une marche solidaire le samedi 14 octobre, départ 14h devant la salle municipale, rendez-vous 13h30 pour les inscriptions, parcours d'environ 8 km, participation 5 euros, remise d'un ruban Octobre Rose à chaque participant, rafraîchissements et pâtisseries offerts à l'arrivée.

La somme collectée sera reversée à une association agréée qui œuvre pour la lutte contre le cancer.



Renseignements complémentaires :

Tél 06 20 69 68 60 Jean-Yves

Tél 07 70 67 42 14 Jérôme

Nous espérons que beaucoup d'entre vous participeront à cette démarche solidaire.

Mémoire vivante

La troisième et dernière partie du récit de Madame Jeanine Martin réfugiée à Fresneau pendant la guerre en 1940 sera publiée début octobre, comme prévu. De nombreux lecteurs nous ont contactés pour nous remercier du travail réalisé. Ce récit est à disposition des habitants au secrétariat de la Mairie.

Chapeau bas pour ce travail collectif : Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à celles et à ceux qui ont travaillé sur ce projet. C'est un témoignage essentiel pour les générations futures.

Club de lecture

Lors de la réunion du jeudi 28 septembre, nous avons parlé du livre Rosa Candida écrit par Audur Ava Olafsdottir autrice islandaise, traduit par Catherine Eyjolfsson.

En route pour une ancienne roseraie du continent, avec dans ses bagages deux ou trois boutures de Rosa Candida (variété de rose) Arnljotur part sans le savoir à la rencontre d'Anna et de sa petite-fille, dans un lieu oublié du monde et gardé par un moine cinéphile ...



Groupe théâtre

Après deux représentations réussies au printemps, à Haimps et à Beauvais sur Matha, trois autres représentations du spectacle Qui avec Qui sont programmées cet automne :

- Le samedi 30 septembre à 20h30 à Aulnay de Saintonge
- Le samedi 07 octobre à 20h30 à Thors
- Le samedi 21 octobre à 20h30 à Bercloux

Notre association a mené depuis 15 ans déjà de nombreuses actions grâce à l'implication des adhérents et de toutes les personnes qui nous soutiennent.

A titre d'exemple, nous avons organisé plus de 35 manifestations depuis 2009.

*Le président
JY Porcheron*



APE HAIMPS-SONNAC

L'été est terminé, les élèves du RPI ont repris le chemin de l'école, c'est au tour des membres de l'APE de reprendre du service pour cette nouvelle année scolaire 2023/2024.

Nous sommes ravies de vous retrouver pour de nouvelles manifestations ! Evénements à retenir pour cette fin d'année :

- Après-midi Halloween le 31 octobre,
- Vente de Chrysanthèmes en octobre pour une livraison avant la Toussaint,
- Vente de Sapins de Noël et de Chocolats pour les fêtes,
- Marché de Noël des maitresses le 22 décembre à Haimps

Ouvrez l'œil et les boîtes aux lettres, les différentes manifestations vous seront présentées plus précisément au fil des semaines

Au plaisir de vous retrouver prochainement !

Les membres de l'APE

LES RANDONNEURS DU PAYS DE MATHA



RANDONNEURS DU PAYS DE MATHA

Courriel : randonneursdupaysdematha@laposte.net

Site : randonneurs-du-pays-de-matha.e-monsite.com

Présidente : Jocelyne Rousseau

5 rue des Marronniers

17490 Beauvais / Matha

Tel : 05 16 51 20 54

Portable : 06 70 01 68 21



PROGRAMME : OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2023

Rappel : Tous les mercredis une randonnée de 7 - 8 km est proposée au départ du cimetière Saint Hérie
Rassemblement à 14h15 Responsable : J GRAIZEAU 05 46 58 72 54

Date	Départ de la Randonnée	Heure de départ rando	Responsables
<i>Samedi</i> 07 Octobre 2023	<i>PATREVILLE (16)</i> Parking Salle des Fêtes	14h15	Rulland / Arveux 06 84 19 46 81
<i>Samedi</i> 14 Octobre 2023	<i>COURCERAC (17)</i> Parking Salle des Fêtes	14h15	Graizeau / Lemoyne 06 56 76 00 44
<i>Samedi (1)</i> 21 Octobre 2023	<i>OCTOBRE ROSE (17)</i> Départ Château Matha	14h15	Graizeau / Guindet 06 56 76 00 44
<i>Samedi</i> 28 Octobre 2023	<i>VARAIZE (17)</i> Place de l'église	14h15	Rulland / Jasmaint 06 84 19 46 81
<i>Samedi</i> 04 Novembre 2023	<i>ST DENIS DU PIN (17)</i> Parking salle d'Essouvert	14h15	Damas / Faugère 06 42 63 59 91
<i>Samedi</i> 11 Novembre 2023	<i>MASSAC (17)</i> Parking terrain de foot	14h15	Jacquemain / Faugère 06 46 15 28 73
<i>Vendredi 17 Novembre 2023</i> <i>Assemblée Générale à la salle des Fêtes de Matha à 18 Heures</i>			
<i>Samedi</i> 18 Novembre 2023	<i>BALLANS (17)</i> Parking salle des fêtes	14h15	Masset / Arveux 06 65 19 59 61
<i>Samedi</i> 25 Novembre 2023	<i>FONTAINE CHALENDRAY (17)</i> Place du centre	14h15	Lissandreau/Rousseau 07 86 99 52 66
<i>Samedi</i> 02 Décembre 2023	<i>BAZAUGES (17)</i> Place salle des Fêtes	14h15	Hérault / Rousseau 06 30 17 56 46
<i>Samedi (2)</i> 09 Décembre 2023	<i>RANDO TELETHON MATHA (17)</i> Parc du château	14h15	Arveux / Graizeau 06 83 60 20 66
<i>Samedi (3)</i> 16 Décembre 2023	<i>LA BROUSSE (17)</i> Place salle des fêtes	14h15	Lemoyne / Jasmaint 06 78 88 96 65
<i>Samedi</i> 23 et 30 Décembre	<i>Pas de Randonnée</i>		

TOUS AU SPORT

Début des séances : Mardi 5 septembre 2023

Mardi Salle des fêtes THORS	Mercredi Salle des fêtes HAIMPS	Jeudi Salle des fêtes HAIMPS
18h30	19h00	18h30
Renforcement musculaire	Marche	Trampoline Groupe 1
19h30	Nordique	Trampoline Groupe 2
Zumba® débutant		Step

Nos activités sont prévues pour toute la famille ENFANTS / ADULTES / SENIORS

1 activité : 80€ / an
2 activités : 95 euros / 3 activités : 110 euros
4 activités : 125 euros / 5 activités : 140 euros

TOUS AU SPORT
06.17.91.63.05 - tousausport17160@gmail.com

RÉUNION DU 19 JUIN 2023

L'An deux mil vingt-trois, le 19 juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire..

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2023.

Présents :

M. DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
Mme GOGUET Aurélie,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme ROUSSELLE Océane,
M. RULLAND Alain.

Excusés : M. BEZIAUD Pascal,
M. COMTE Christophe.

Procuration : M. COMTE Christophe
à M. GOUJEAUD Thierry.

Secrétaire de séance :
Mme GABEAUD Jennifer.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire donne lecture du message de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Charente-Maritime à propos du séisme des 16 et 17 juin 2023. Ce message porte sur la procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Monsieur le Maire invite les conseillers à diriger les personnes qui auraient eu des dégâts vers la mairie pour se signaler.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/05/2023

Après lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil du 15 mai, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'a été reçue une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour laquelle nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation située rue de La Ferronnerie

Le Conseil, à l'unanimité décide de ne pas préempter ce bien.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Monsieur le Maire rappelle qu'il est chargé de statuer sur les demandes d'inscription reçues en mairie et de radier les électeurs qui ne remplissent plus les conditions leur permettant de demeurer inscrits sur la liste électorale de la commune.

Un contrôle à posteriori des décisions d'inscription et de radiation est prévu avec l'instauration d'une commission de contrôle.

Il convient de procéder au renouvellement des membres de cette commission pour une durée de trois ans. Il a donc été proposé au préfet de renommer les mêmes membres, à savoir :

- Fabienne GODIN, déléguée du Conseil
- Jacques SAUTON, délégué de l'administration
- Sylvia BENOIST, déléguée du juge

DM N° 2 – PROVISION POUR RISQUES IMPAYÉS

Vu l'observation comptable formulée par M. Christophe ROLLAND, inspecteur des finances, conseiller aux collectivités, concernant le défaut de provision pour dépréciation de l'actif.

Vu qu'il s'agit de restes à recouvrer de plus de deux ans pour lesquels aucune provision n'a été faite dans notre budget.

En conséquence, et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité accepte la décision modificative suivante :

Dépenses		Recettes	
Article - Opération	Montant	Article - Opération	Montant
615221(011) Bâtiments	-300,00		
681(68) Dôt. aux amort. & aux	300,00		

TRAVAUX AUX LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire donne la parole à Mesdames Jennifer GABEAUD et Géraldine MARCHAL. Une réunion de pré-chantier a eu lieu le 8 juin avec les artisans. Les travaux dans la salle de bain débiteront le 3 juillet pour une durée d'environ 3 semaines.



PLANCHER SALLES DE CLASSE

Pour faire suite à la demande des enseignantes et compte tenu du besoin de nettoyer les planchers des salles de classe, un devis a été demandé à l'entreprise BONNAUD. Le coût des travaux (ponçage à vif et 3 couches de vitrification uréthane haute résistance) s'élève à 5 541,61 euros TTC.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à faire une demande de subvention au Conseil départemental.

RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

Monsieur le Maire informe le Conseil que Madame Vanessa GOICHON, directrice de l'école de Haimps depuis septembre 2014, a fait l'objet d'une mutation et qu'elle est nommée directrice de l'école publique de Saint-Pierre de Juillers pour la prochaine rentrée.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité, décide que la médaille de la commune de Haimps soit remise à Madame GOICHON, le jour de la fête des écoles.

PROJET AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'association La Motte des fées a proposé, à l'enseignante de la classe des CM, un projet autour de la biodiversité et du spectacle vivant. Ce projet serait mené par l'association en partenariat avec le foyer opérationnel de La Passerelle de Matha, le local jeune, l'école de Macqueville, l'école de Haimps et les communes de Macqueville et Haimps. Afin d'avoir plus de précisions, un rendez-vous a été fixé le jeudi 29 juin à 16h30 à l'école. Madame Odile FOUCHET assistera à cette rencontre.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

3^{ème} TRANCHE

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux. L'entreprise EIFFAGE a fini les travaux de génie civil Orange, la réception devrait avoir lieu d'ici la fin du mois de juin. A partir de là, Orange aura trois mois pour faire le câblage de son réseau.

La reprise des branchements électriques commencera le 14 septembre avec la coupure Enedis prévue le 9 octobre.

Si Orange a fini son câblage, la dépose des supports pourrait



avoir lieu pendant le mois d'octobre.

DECI

Monsieur le Maire donne la parole à madame Jennifer GABEAUD qui a rencontré Monsieur MAZIERE le 16 juin pour évoquer la mise à jour du schéma communal à la suite de l'adoption du nouveau schéma départemental de défense extérieure contre l'incendie.

Ces modifications devraient réduire le nombre de bâches à implanter sur le territoire communal. Monsieur MAZIERE doit finaliser les modifications et soumettre le nouveau projet au SDIS 17.

FERME ÉOLIENNE DU BRIOU

La dernière réunion de chantier a eu lieu le 7 juin suite à la remise en état des chemins d'accès aux éoliennes. Les ornières qui restent sur le chemin rural n° 13 seront revues. D'autre part, Madame FRUCTUOSO, chef de projet, nous a présenté notre nouvel interlocuteur, Monsieur Jean-Yves GABILLARD, chef d'exploitation du parc. L'inauguration officielle devrait avoir lieu en 2024 mais en attendant, la Ferme éolienne du Briou offre un ou deux arbres fruitiers à tous les foyers de la commune qui en feront la demande. Un article sera mis dans le prochain numéro des Echos du pays.

ORANGE

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu, le 9 juin, une lettre recommandée d'Orange nous informant que la commune a été présélectionnée pour être intégrée au lot n° 3 de fermeture du réseau cuivre. La date de fermeture technique de ce groupe interviendrait en janvier 2027.

PLANTATION AU CANEAU

Madame Odile FOUCHET explique que, compte-tenu du temps pris pour la remise en état du chemin, la plantation a été faite en totalité par une équipe d'insertion sous la direction du SYMBA. La participation de citoyens volontaires et des écoliers qui était prévue se fera au moment d'une autre plantation.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Madame Odile FOUCHET fait le bilan de l'après-midi fleurissement qui a eu lieu le 6 juin en partenariat avec les enfants de l'école. La présence d'un plus grand nombre d'encadrants, et la préparation par notre employé communal, ont permis que tout se passe bien. La place de la mairie, la place de Haimps et la place de l'église ont été fleuries.

MANIFESTATION DU 14 JUILLET

Afin de préparer la manifestation qui aura lieu le 14 juillet, la commission Animation se réunira à la mairie le 28 juin à 19h00.

PRÉSENTATION DES ÉCHOS DU PAYS N° 179

Madame Odile FOUCHET présente au Conseil le contenu des Echos du pays du mois de juillet 2023. Le dossier de ce numéro est consacré au voyage à Boussac.

QUESTIONS DIVERSES

BILAN DU VOYAGE À BOUSSAC

Un bilan de notre rencontre marquant le 35^{ème} anniversaire des échanges avec la commune de Boussac est fait. De l'avis de tous, nous avons passé trois jours formidables dans l'Aveyron ; Une invitation a été lancée à nos amis Bous-sacois pour qu'ils viennent nous rendre visite en 2025.

Aurélié GOGUET, qui assurait l'intérim durant ce week-end, a fait le compte-rendu des problèmes auxquels elle et Christophe COMTE ont dû faire face avec un chien errant.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU SIEMFLA

Le quorum n'ayant pas été atteint le samedi 27 mai à l'assemblée générale, le syndicat est dans l'obligation de convoquer à nouveau ses membres. La présence de chaque adhérent étant indispensable, nous avons reçu un appel du vice-président afin de nous inciter à aller à cette réunion qui est fixée un soir à 19h30 à Saint-Genis de Saintonge.

LIVRAISON DE MATÉRIELS

À la suite des commandes passées, nous avons reçu livraison du nouveau photocopieur, de la sono portable et du vidéo projecteur.



RÉUNION DU 24 JUILLET 2023

L'An deux mil vingt-trois, le 24 juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 juillet 2023.

Présents :

M. BEZIAUD Pascal,
M. COMTE Christophe,
M. DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GOGUET Aurélie,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
M. RULLAND Alain.

Excusés :

Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
Mme ROUSSELLE Océane.

Procuration :

Mme GABEAUD Jennifer
à Mme MARCHAL Géraldine.

Secrétaire de séance :

Mme FOUCHET Odile.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/06/2023

Après lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil du 19 juin, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'a été reçue une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour laquelle nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation située rue du Bourg
- Le Conseil, à l'unanimité décide de ne pas préempter ce bien.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur le Maire informe le Conseil que la nouvelle loi change notablement les règles en matière de PCS (plans communaux de sauvegarde), en élargissant largement leur champ. Jusqu'à présent, l'établissement d'un PCS n'était obligatoire que pour les communes dotées d'un PPRN (plan de prévention de risques naturels) ou situées dans le champ d'application d'un PPI (plan particulier d'intervention, en vigueur par exemple autour de certaines installations dangereuses, usines, barrages, centrales nucléaires, etc.). Certaines communes exposées au risque incendie, par exemple, n'y étaient pas soumises. Le gouvernement a donc souhaité étendre le champ d'application des PCS, et a introduit dans la loi, avec l'accord des parlementaires, de nouvelles règles. L'établissement d'un PCS devient donc obligatoire, en plus des communes concernées par un PPRN ou un PPI, dans les communes concernées par « un risque important d'inondation », dans celles qui sont exposées au risque volcanique ou sismique, dans les départements d'outre-mer exposés au risque cyclonique, et dans les communes dont le territoire comprend une forêt exposée au risque incendie.

Dans l'arrondissement de Saint-Jean d'Angély toutes les communes étant dans une zone sismique de niveau 3, le PCS est obligatoire pour les 110 communes. Par conséquent, notre PCS de sauvegarde datant de 2017, une nouvelle version est présentée au Conseil qui l'adopte à l'unanimité.



SCHÉMA DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Suite aux modifications du schéma départemental, nous avons reçu le dernier avis technique du SDIS sur le projet de schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

Le projet présenté ne sera conforme qu'après la prise en compte des observations contenues dans le rapport. Nous avons donc demandé à Monsieur Mazière de répondre à cet avis.

D'autre part, les nouveaux propriétaires du Domaine de Beaugreny étant d'accord pour vendre à la commune les parcelles H850 (390 m²) et H849 (450 m²), le Conseil autorise Monsieur le Maire à proposer la somme de 1,00 euro le mètre carré.

PASS NATATION

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil, à l'unanimité, décide de reconduire l'opération PASS NATATION pour l'année 2023. Une convention sera signée avec la commune de Matha et avec la piscine de Fresneau.

DM PAIEMENTS SDEER PROGRAMME EP 2021

Le sujet est retiré de l'ordre du jour

TRAVAUX AUX LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire donne la parole à Géraldine Marchal qui fait le point sur l'avancement des travaux. Ceux prévus dans la salle de bain de l'un des logements ont débuté le 3 juillet. Plancher, carrelage et bac à douche sont posés. Les murs ont été carrelés pour un surcoût de 728,86 euros. Le plombier doit terminer le travail et installer un nouveau meuble sous le lavabo (un devis va être demandé). Suite à un contrôle de l'électricien la VMC va être changée et celle du deuxième logement sera contrôlée.



Pour ce qui est de l'isolation par le sol, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Vézinat Matériaux d'un montant de 681,83 euros.

TRAVAUX À L'ÉCOLE

Les façades intérieures ne sont pas totalement terminées, il reste celle de la classe des CE qui sera effectuée dans la semaine en cours.

En ce qui concerne les planchers, on attend la date de l'intervention de l'entreprise Bonnaud mais on devrait procéder au déménagement des meubles dans la semaine.

SALLE MUNICIPALE

Suite à notre demande, Madame

Claire Daganaud de la SEMDAS viendra visiter le bâtiment le mercredi 20 septembre à 15h afin de faire l'étude des travaux à envisager pour le rafraîchissement du bâtiment (remplacement des ouvertures, mode de chauffage, accessibilité des toilettes, etc.).

CONSEIL D'ÉCOLE DU 22 JUIN 2023

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Géraldine Marchal qui fait le compte-rendu du dernier conseil d'école.

Avant le début de la réunion Vanessa Goichon a présenté madame Mélinda Bouard qui sera en charge des CE1-CE2 et de la direction de l'école de Haimps à la rentrée 2023-2024.



- Remerciements et demande de travaux (prévoir la réparation de la clenche du local à vélo et le changement du téléphone de la classe des CM

- Bilan de l'absentéisme
- Vacances apprenantes
- Bilan financier des coopératives scolaires
- Bilan des projets et sorties
- Perspectives pour l'année scolaire 2023-2024

PROJET SCOLAIRE AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

L'association de la Motte des Fées a rencontré Madame Maugis (enseignante des CM1-CM2) et Madame Odile Fouchet le 29 juin pour présenter ce projet auquel adhèrent également l'école de Macqueville, l'école privée de la Providence ainsi que le Foyer occupationnel de La Passerelle. Il s'agit pour les enfants de construire une pergola avec

quatre bacs à culture qui sera installée dans la cour de l'école. Ce projet dure toute l'année à raison de journées d'atelier animées par l'association « Les jardins respectueux » de Cognac. Après l'installation de la pergola dans la cour de l'école, l'année se terminera par un spectacle sur le thème des organismes minuscules qui grouillent dans les jardins.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX 3^{ème} TRANCHE

La réception des travaux de génie civil télécom a eu lieu jeudi 20 juillet. Orange a donc maintenant 3 mois pour faire leur raccordement (fin novembre 2023). Les candélabres avec les lanternes devraient être posés cette semaine avec une mise en fonctionnement aussitôt.

La reprise de la voirie devrait avoir lieu en septembre.

FERME ÉOLIENNE DU BRIOU

La déclaration d'achèvement des travaux est datée du 04/07/2023. Nous avons perçu la somme de 440,00 euros correspondant à l'indemnisation pour l'année 2023 du surplomb E1 au-dessus du brise-vent communal.

A ce jour 110 arbres fruitiers ont été commandés par les habitants de la commune.

A la demande d'Energie Team, les cartes du projet d'extension de la zone Natura 2000 leur ont été adressées.

AVIS SUR LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES ÉOLIENS EN VALS DE SAINTONGE

Suite à la conférence des maires du 12 septembre 2022, la Communauté de Communes des Vals de Saintonge a décidé d'élaborer un « Guide des bonnes pratiques éoliens en Vals de Saintonge ». Les objectifs fixés par les élus

communautaires sont de définir des règles pour l'acceptabilité de nouvelles éoliennes en Vals de Saintonge afin que le conseil communautaire puisse se prononcer pour ou contre les nouveaux projets qui lui seront soumis pour avis.

Ce guide est élaboré en concertation avec les communes, les professionnels de l'éolien et les associations locales.

Depuis la conférence des maires, un Comité de Pilotage (COFIL) réunissant 16 élus du territoire a été constitué. Le COFIL s'est réuni les 20 janvier 2023, 21 mars 2023 et 26 avril 2023. A ce stade, le COFIL est parvenu à un consensus sur un premier projet de critères, qui est soumis à l'avis des communes.

Les critères proposés sont les suivants :

Critères géographiques pour les éoliennes :

- Distance minimum de 700 mètres des habitations,
- Distance minimum de 200 mètres des voies ferrées, RD et ligne HT/THT,
- Exclusion des secteurs Natura 2000, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I et II,
- Exclusion des boisements,

- Distance minimale de 6 kilomètres des monuments classés UNESCO (Abbaye Royale de Saint-Jean d'Angély et l'église Saint-Pierre d'Aulnay),

- Distance minimale de 5 kilomètres de l'aérodrome de Saint-Jean d'Angély et 25 kilomètres de la base aérienne 709 de Cognac.

Critère d'acceptabilité :

- Avis favorable du conseil municipal de nouveaux projets éoliens sur le territoire de leur commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal est :

- Défavorable aux critères géographiques proposés.
- Défavorable à l'accueil de nouveaux projets éoliens sur le territoire de la commune.

ORANGE

FERMETURE RÉSEAU CUIVRE

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la visio-conférence du jeudi 20 juillet de 11h00 à 12h00 qui avait pour objet de présenter le plan de fermeture du réseau cuivre.

La fin du réseau cuivre ne veut pas dire la fin du téléphone fixe. Il sera simplement sur un réseau plus moderne mais avec un nouvel abonnement (fibre) auprès



d'un des opérateurs.

Le rôle des élus locaux sera d'être en lien avec les opérateurs, d'assurer un accompagnement de proximité et une information des administrés sur la mise en œuvre de la fermeture du réseau cuivre. Nous sommes 102 communes présélectionnées pour faire partie du lot n° 3 avec une phase de partage sur l'année 2023, une fermeture commerciale au 31/01/2026 et une fermeture technique en 01/2027.

Le raccordement de la chambre au compteur sera offert par le département mais certains usagers pourraient devoir refaire leur entrée de réseau à leur charge.

LES MAIRES POUR LA PLANÈTE

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Odile FOUCHET qui fait le compte rendu des deux événements organisés par l'association Les maires pour la planète auxquels elle a assisté.

Le 26 mai 2023 se tenait la journée annuelle. Cette année, le thème était la gestion durable de l'eau et l'état de nos cours d'eau en Charente-Maritime. L'intervenant principal était le professeur Legube, spécialiste de la physico-chimie des eaux et Président du Conseil scientifique de l'Agence de l'eau Adour-Garonne dont nous dépendons. L'information importante qui s'en dégage c'est la baisse de débit de nos cours d'eau de 30%. Les maires pour la planète organisent régulièrement des rencontres, des ateliers, des visites d'installations innovantes dans



le département. Le 1^{er} juillet une journée était consacrée à « l'École du dehors » à La Grippe-Saint-Symphorien, une initiative des enseignants, soutenue par la municipalité. C'est une expérience qui a débuté il y a trois ans et qui se révèle très positive.

BILAN MANIFESTATION DU 14 JUILLET

Cette manifestation organisée au Parvet a réuni 105 participants. Une première estimation des dépenses s'élève à 800,00 euros.

La commission Animation propose qu'outre les animations déjà existantes, notre bibliothèque municipale puisse organiser des soirées contes à destination des familles. Cette proposition sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES

ÉGLISE

A la demande des pariossiennes un contact a été pris avec les bâtiments de France suite à la chute de pierres côté gauche dans le chœur. Suite à cette intervention Monsieur le conservateur régional des monuments historiques a demandé de lui adresser des photos, ce qui a été fait. En attendant, il nous conseille soit de fermer l'église ou tout au moins le chœur. Nous en avons profité pour demander les conditions d'une rénovation du parvis extérieur.

DEMANDE POUR UNE EXÉCUTION DE TIG

Nous avons reçu une demande de Madame la Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation pour accueillir une personne pour exécuter sa peine de TIG. Ne pouvant l'encadrer correc-

tement, nous ne donnerons pas suite.

COLLABORATION AVEC LA CDC

Spectacle petite enfance : A la demande de Vals de Saintonge Communauté Monsieur le Maire a accepté le principe d'une mise à disposition gratuite de la salle des fêtes le mercredi 20 décembre de 8h30 à 12h30 pour que le spectacle ait lieu à Haimps.

Exposition Moi jeune citoyen : tous les ans la CDC anime cette exposition pour les élèves de CM2 du territoire. Habituellement elle a lieu à Matha, cette année ils souhaitent le faire à Haimps entre le 4 et le 8 décembre 2023.

COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS

Mr Lanciani, président du comité de Matha est venu au cimetière mercredi 19 juillet pour poser deux cocardes tricolores sur les tombes de Guy Caiveau et René Roby. Il restera à faire la même chose sur les sépultures de :

Samuel Barbaud, mais avant il faudrait que la famille recèle la plaque au mur.

Pierre Pineau mais il faudrait trouver des héritiers parce que la tombe est en mauvais état.

Albert Pasquier après accord de la famille.

Georges FRAIGNEAU après accord de la famille.

FÉLICITATIONS

Le Conseil adresse ses félicitations à Alexandre Pieraerts, habitant de La Pinelle, qui représentait la France en compétition internationale au championnat d'Europe de tir en Hongrie d'où il a ramené 7 médailles, 3 en or et 4 en bronze.



FIN DE SÉANCE : 23H20



Extraits des mémoires de Yves EGRETEAU

« A cette époque (1925), les habitants de HAIMPS vivaient au rythme des saisons et beaucoup sur eux-mêmes. L'agriculture nourrissait la plupart des gens, souvent chichement, et le travail était rude, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. »

L'un des grands événements agricoles de l'année était le moment des moissons.

Le Battage du Grain

« L'égrenage (battage) des grains : blé, orge, se faisait à l'origine avec un battoir ou un fléau (fià) puis avec un manège (égreneuse qu'actionnait un cheval ou un bœuf) qui tournait en rond. Ce grain était ensuite passé au moulin à vent (tarare) actionné à bras et qui éliminait les balles et la courte paille.

Les surfaces de céréales aug-

mentant apparurent, vers 1920, des machines plus modernes : des faucheuses et javelleuses qui remplacèrent la faux (dail) ; puis les moissonneuses-lieuses firent directement les gerbes ; on n'avait plus qu'à mettre en tas de 17 et à en faire des meules (gerbiers) sur les lieux de battage.

Arrivèrent rapidement des machines à battre dans les fermes les plus grosses. Elles avalaient les gerbes ; le grain sortait à un bout et tombait dans des sacs, à l'autre bout sortait la paille. Pour faire fonctionner la batteuse, il fallait de l'énergie fournie par la machine à vapeur (locomobile) et environ 15 à 20 personnes pour l'alimenter.

C'était une machine énorme et qui valait très cher, aussi, hormis les entrepreneurs qui en faisaient profession, la masse des paysans créèrent des « Sociétés de battage », achetèrent en commun le matériel : machine à vapeur,

puis tracteur, batteuse et lieuse pour faire des bottes de paille.

Chez nous, HAIMPS créa sa société, Fresneau en fit autant et La Pinelle en créa une avec, je crois, La Gataudière. Tout cela fonctionnera bien pendant plus de 30 ans, apportant l'ambiance du travail en commun avec beaucoup d'histoires folkloriques et de bonnes relations.

L'arrivée d'un nouvel engin, la « moissonneuse-batteuse », mis fin à tout cela en quelques années. Finie la campagne de battage qui durait un mois, où on « mangeait la poussière » mais dont on gardait un bon souvenir. »

Le dessin de Philippe

Toute ma cheun' de vie jh'ai
besougné avec mes deux beus
peur pa grand chouse !!
Mais jhe d'vais reun' à peursoune !!

Asteur, i sont teurjou en trin de
veustiquer , i sont au tail minme
la neut peur payer leu grous
tracteur qui vaurat pu reun' quand
i l'arant fini de poner !!!!



VOS PHOTOS



Ginette RICHARD



Odile FOUCHET



Thierry GOUJEAUD



Raphael CHAUVET